



## Traité Nedarim

### Michna 11 - Chapitre 3

[יא] קונים שאיני נהנה לבני נוח--מותר בישראל, ואסור באומות. שאיני נהנה לזרע אברהם--אסור בישראל, ומותר באומות. שאיני נהנה לישראל--локח ביתר, ומוכר בפחות. שאין ישראל נהני ל---локח בפחות, ומוכר ביתר, אם שומען לו. שאיני נהנה להן והן לי, "יהנה לאומות".

ג, קונים שאיני נהנה לערלים--מותר בערלי ישראל, ואסור במולי האומות; קונים שאיני נהנה למולים--אסור בערלי ישראל, ומותר במולי האומות: שאין העורלה קרואה אלא לשם הגויים--שנאמר "כי כל הגויים ערלים, וכל בית ישראל ערלי לב" (ירמיהו ט,כה), ואומר "והיה הפלשתי העREL זהה" (שמואל א יז,לו), ואומר "פָּנָ תִּשְׁמַחֵנָה בְּנוֹת פְּלֶשְׁתִּים, פָּנָ תִּעְלֹזֵנָה בְּנוֹת הָעָרְלִים" (שמואל ב א,כ). רבי אלעזר בן עזריה אומר, מאוסה היא עורלה שנתגנו בה רשעים, שנאמר "כי כל הגויים ערלים, וכל בית ישראל ערלי לב". רבי ישמעאל אומר, גדולה היא מילה שלוש עשרה בריתות נכרתו עליה. רבי יוסי אומר, גדולה היא מילה, שהיא דוחה את השבת החמורה. רבי יהושע בן קורחה אומר, גדולה היא מילה, שלא נתלה למשה הצדיק עליה מלאה שעה. רבי נחמי אמר, גדולה היא מילה, שהיא דוחה את הנגעים. רבי אומר, גדולה היא מילה, שכל המצוות שעשה אברהם אבינו לא נקרה שלם, עד שמל, שנאמר "התה לך לפניך, והיה תמים" (בראשית יז,א).

Celui qui dit : « Je m'interdis par vœu de ne pas jouir des Noa'hides », pourra jouir des Israélites, non des gens d'autres nations. Par contre, celui qui s'interdit par vœu de jouir « des descendants de la race d'Avraham » ne

### La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)





pourra pas jouir des Israélites, mais des gens d'autres nations. Celui qui dit : « Je m'interdis de profiter d'un Israélite », devra ne lui acheter des produits qu'à un prix dépassant leur valeur, on lui en vendra au-dessus de la valeur. Celui qui s'interdit par vœu « que des Israélites profitent de lui « devra acheter au-dessous de la valeur, ou vendre des produits au-delà de leur valeur, si toutefois le compagnon y consent. Celui qui s'interdit par vœu de jouir des autres, ni les autres de lui, pourra tirer jouissance des gens d'autres nations.

Celui qui s'interdit par vœu de jouir des gens non circoncis, peut jouir des incirconcis Israélites, mais il lui est défendu de jouir des circoncis païens. Celui qui s'interdit par vœu de jouir des gens circoncis, ne pourra pas tirer jouissance des incirconcis Israélites (qui ne le sont qu'à titre exceptionnel), mais il lui est permis de jouir des circoncis d'autres nations ; car le terme d'incirconcision est seulement applicable aux païens, comme il est dit (Yirméyahou 9,26) : « Car toutes les nations sont des incirconcis (du prépuce), mais la maison entière d'Israël se compose d'incirconcis du cœur » ; et il est dit (I Chemouel 17,33) : « Puisse le Philistin, cet incirconcis, être ainsi » ; et encore (II Chemouel 1,20) : « de crainte que les filles des Philistins se réjouissent, que les filles des incirconcis éclatent de joie ». Rabbi El'azar ben 'Azaria dit : l'incirconcision est répugnante, puisqu'elle est reprochée aux païens, comme il est dit : « Car toutes les nations sont des incirconcis (du prépuce), mais la maison entière d'Israël se compose d'incirconcis du cœur ». Rabbi Yichma'el dit : la circoncision est une loi grave, puisqu'en sa faveur treize alliances ont été conclues. Rabbi Yossé dit : elle est si grave, qu'elle prédomine sur la loi importante du repos Shabbatique. Rabbi Yehochoua ben Kor'ha dit : elle est si grave que, même en faveur du législateur Moché, elle ne fut pas suspendue une heure. Rabbi Né'hémya dit : elle est si grave qu'elle l'emporte sur la loi des plaies (d'ordinaire il est interdit de couper au Shabbat, non en cas de circoncision). Rabbi dit : elle est si grave que le Patriarche Avraham, même après avoir accompli tous les préceptes divins, ne reçut le surnom de parfait qu'après l'accomplissement de la circoncision, comme il est dit (Béréchit 17,1) : « Marche devant moi et sois intègre ». D'autre part, ce précepte de la circoncision est si importante que, sans lui, le Saint bénî soit-Il n'eût pas créé le monde, comme il est dit (Yirméyahou 33,25) : « Ainsi s'est exprimé l'Eternel, si mon alliance (de la circoncision) n'existe pas jour et nuit, je n'aurais pas établi les lois du ciel et de la terre ».

## La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)